PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure relativement au lot # 5 293 571

Prenez avis que le conseil municipal de Grande-Rivière a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

Cette demande de dérogation mineure au règlement de zonage U-006/03-19 vise à réduire la marge de recul avant minimale sur la Rue de la Croix de 9.0 mètres à 5.0 mètres afin de permettre un agrandissement du bâtiment principal.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance régulière du 12 février 2024 à 19 h 30 en la salle du conseil municipal sise au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville à Grande-Rivière.

Donné à Grande-Rivière ce 24e jour de janvier 2024.

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT #5 293 571

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'**AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE lot #5 293 571** en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 23e jour de janvier 2024, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 24ième jour de janvier 2024.

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière
Ville de Grande-Rivière